

## NÉCROLOGIE

---

**Paul BOUDY**

**(1874-1957)**



### Son œuvre

Paul BOUDY est décédé le 24 novembre 1957, en pleine vigueur intellectuelle, après une brève maladie. Ainsi disparaît un forestier d'élite qui a accompli une prestigieuse carrière et qui, grâce à ses qualités et du fait des circonstances, a pu avoir un rôle peut-être unique dans l'histoire de la foresterie mondiale.

Paul BOUDY est né à Sarlat (Dordogne) le 5 juillet 1874. Ingénieur agronome, il fit ses études à l'Ecole forestière avec la 71<sup>e</sup> promotion. Sorti en 1897, après une année de service militaire, il prit place dans le service forestier algérien comme garde général à Azazga, puis à Oran. De 1904 à 1907, avec le grade d'inspecteur adjoint, il fut affecté au service forestier de Tunisie, puis revint à Alger dans le service des reboisements. Appelé en 1910 à l'administration centrale, il y resta comme inspecteur adjoint puis comme inspecteur jusqu'au 21 février 1913. A cette date se place une nomination qui devait décider de son avenir. Le Général LYAUTEY songeait à protéger et à mettre en valeur les forêts du Maroc et demandait, à cet effet, l'assistance d'un forestier. C'était là une préoccupation, assurément peu commune dans les milieux militaires, qui n'étonne pas quand on sait que ce grand chef qui était né et avait passé son enfance dans une maison contiguë à l'Ecole forestière et, depuis, englobée dans les bâtiments de cette école, était acquis à la cause forestière. Lui-même a rappelé ces circonstances le 27 juillet 1930, lors de la remise à l'Ecole de la Croix de la Légion d'honneur. BOUDY devint chef du service des Eaux et Forêts au Maroc : nommé conservateur en 1919, il reçut, en 1927, le grade d'Inspecteur général. Investi

de la confiance de LYAUTEY, ayant l'appui de ses successeurs, entouré de collaborateurs de plus en plus nombreux et choisis, au dévouement et au dynamisme créateur desquels il a rendu hommage, il se trouvait, au moment de sa retraite, en septembre 1940, à la tête d'un magnifique service dont il avait conçu les bases juridiques, l'organisation administrative, les directives techniques. En plus de ces fonctions, BOUDY a eu, de 1936 à 1939, la charge de réorganiser le service de la conservation de la propriété foncière et du cadastre.

Pour BOUDY, retraite n'a pas été synonyme de cessation d'activité. Il restait d'ailleurs conseiller du gouvernement chérifien pour les questions forestières. Mais une nouvelle phase de sa carrière s'ouvrait. Mettant à profit son expérience, utilisant les documents accumulés par les services forestiers de l'Afrique du Nord, complétant cette documentation par des études sur le terrain, notamment en Algérie et en Tunisie, il se consacrait à la rédaction d'un grand ouvrage. Sous le titre *Economie forestière nord-africaine*, cinq volumes ont paru de 1948 à 1954. Jusqu'à la fin son activité ne s'est pas ralentie. Revenu dans son pays natal, il se proposait d'agir en faveur de l'amélioration des forêts et du reboisement du Périgord. Au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences à Périgueux, en juillet 1957, il a présidé avec autorité la section Agronomie et Science forestière. Sous son impulsion, grâce au concours des forestiers régionaux, un véritable colloque forestier eut lieu, où furent formulées des conclusions sur la restauration économique par le boisement de la Dordogne et des départements voisins.

BOUDY était officier de la Légion d'honneur, Grand-officier du Ouissam Alaouite et du Nicham Iftikar. L'Académie d'agriculture l'avait élu membre non résidant en 1951. En 1956, l'Académie des Sciences lui a décerné, pour son ouvrage, une haute récompense, le prix Paul Marguerite de la Charlonie.

Avec une égale maîtrise et dans des conditions souvent difficiles, BOUDY s'est montré administrateur avisé et praticien expérimenté. Pour réussir dans l'œuvre qu'il a menée à bien, il fallait un remarquable ensemble de qualités. D'une belle vigueur physique, d'une vive intelligence, il avait une énorme puissance de travail, une volonté tenace, une rigoureuse méthode. Ayant une solide culture juridique et une sérieuse expérience administrative, il savait aussi observer dans la nature et manifestait un réel sens biologique. Il a été un animateur de la Société des sciences naturelles du Maroc qu'il a présidée de nombreuses années. Avant tout, BOUDY a été un chef; il savait, sans brusquerie, imposer son autorité, orienter l'activité de ses subordonnés; il savait aussi convaincre et, avec une fermeté nuancée, faire prévaloir sa manière de voir.

La tâche confiée à BOUDY en 1913 était ardue, techniquement et politiquement. Les forêts marocaines sont soumises à un climat qui, par l'insuffisance et l'irrégularité de répartition des précipitations, est médiocrement favorable aux arbres. De temps immémorial, elles ont subi l'action des populations qui leur demandent du bois, des produits variés et qui, de plus, les utilisent comme terrain de parcours pour un nombreux cheptel, dans lequel les chèvres tiennent une large place. L'incendie qui, temporairement, régénère l'herbe, mais détruit les arbres et dégrade le sol, sévissait. La forêt marocaine, fragile, est — il l'a écrit — « en lutte continue contre la sécheresse, l'homme et ses troupeaux ». Il fallait sauver ces forêts, les protéger, poursuivre leur amélioration et cependant assurer la vie des populations qui ne pouvaient subsister sans les ressources qu'elles leur procuraient; il fallait, notamment, maintenir le pâturage « ce point névralgique de la question forestière ». Le problème technique se doublait d'un problème délicat d'ordre politique et social.

La question fut hardiment abordée et heureusement résolue. Le service forestier entra en fonctionnement. A mesure que la possibilité s'en offrait,

il était procédé à la reconnaissance, puis à la délimitation des forêts dont la surveillance était assurée et qui, progressivement, étaient équipées en chemins et en maisons forestières. De 1914 à 1918, la grande forêt de la Mamma fut organisée; en 1922 les forêts de cèdre du Grand Atlas étaient abordées; en 1926 les forêts des montagnes du Rif. En même temps était entreprise et réussie la fixation des dunes mobiles qui enserraient la ville de Mogador et qui bientôt furent recouvertes, sur 6 000 hectares, d'un boisement d'Eucalyptus et d'Acacias. Progressivement, l'action du service forestier s'étendit sur tout le pays. Dans les forêts, désormais délimitées et surveillées, protégées contre l'incendie, des méthodes de traitement furent instituées, des exploitations rationnelles organisées, la régénération des peuplements entreprise. Durant la période de guerre 1940-1944, dans le Maroc isolé, les forêts, protégées et aménagées, ont pu suffire aux besoins en combustible, en bois d'œuvre, en tanin. Les mesures en faveur des forêts existantes étant prises, un programme de création de peuplements nouveaux fut établi, suivi ultérieurement de l'organisation d'un service de restauration des sols. La création d'une station de recherches forestières était décidée dès 1926. Ces divers services ont pris dans la suite un ample développement.

Ce sauvetage et cette mise en valeur de la forêt marocaine, sans perturbation dangereuse des usages, a été possible grâce à des dispositions législatives et administratives d'une puissante originalité et d'une rare sagesse. Les forêts marocaines, en vertu du droit local sont considérées comme appartenant au domaine. Mais des traditions séculaires donnent aux populations riveraines des droits d'usage très étendus, tant pour les produits ligneux que pour le pâturage. BOUDY a conçu un statut forestier tout imprégné de préoccupations sociales et a appliqué une politique forestière profondément humaine. L'ordonnance, le « dahir » du 10 octobre 1917, sur la conservation et l'exploitation des forêts, prévoit à la fois la protection de l'état boisé et la réglementation du pâturage. Mais ces dispositions n'ont été appliquées que progressivement, chaque cas régional faisant l'objet de décisions spéciales. Le souci dominant a été de ne pas heurter les usagers de la forêt et de ne pas compromettre leurs intérêts matériels. Grâce à cette souplesse dans l'application des textes, on est parvenu à une véritable éducation des populations qui, peu à peu, ont accepté un régime qui répondait à leurs besoins et dont, par la suite, elles ont reconnu les avantages. Le cas le plus remarquable, et vraiment paradoxal, d'application du régime forestier, s'est présenté à propos de ces curieux peuplements clairs d'Arganier du sud marocain, si étroitement liés à la vie des populations qui en utilisent le bois, le feuillage et les fruits pour la nourriture des bestiaux, l'huile extraite des amandes pour l'alimentation humaine. En maintenant tous les droits d'usage, même la faculté d'installer des cultures, on a assuré la conservation et la régénération de ces peuplements.

Après sa retraite administrative, BOUDY s'est consacré à la rédaction de son vaste ouvrage *l'Economie forestière nord-africaine*. Son but, a-t-il écrit, était d'utiliser la documentation qu'il avait pu recueillir, les conclusions que sa longue carrière lui permettait de formuler, pour mettre un instrument de travail à la disposition des forestiers de l'Afrique du Nord. Le but a été magnifiquement atteint. Son ouvrage est une somme de documents aussi bien historiques et scientifiques que techniques et aussi un recueil de renseignements pratiques. Cette encyclopédie, axée sur la forêt nord-africaine, a une portée plus grande: les faits qui y sont décrits, les principes qui sont énoncés sont valables non seulement pour tous les pays méditerranéens, mais, de façon plus générale, pour toutes les régions à climat aride où la coexistence de la forêt et de l'homme soulève les mêmes problèmes.

BOUDY laisse un grand exemple. Il a doté le Maroc d'une organisation qui assure le maintien, la prospérité et l'utilisation rationnelle du domaine

boisé; par son action opiniâtre et persuasive, il a gagné le pays à la cause forestière. Son souvenir sera conservé et son œuvre sera poursuivie: les dirigeants de l'agriculture du Maroc lui ont rendu un hommage reconnaissant. BOUDY a été dans le domaine administratif un « grand commis »; techniquement, ce fut un grand forestier. Son œuvre rappelle, avec bien plus d'ampleur, celle de DEMONTZEY qui fut l'organisateur de la restauration des montagnes. Avoir exercé son action hors de France, pour le bien d'une autre nation, est un titre de plus.

Ph. GUINIER.

### Georges FRANÇOIS

(1919-1958)



Ceux qui ont connu Georges FRANÇOIS, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts du cadre de la France d'Outre-mer, apprendront avec une grande tristesse sa mort survenue le 10 janvier 1958 à l'hôpital Herriot, à Lyon, où il était en traitement depuis plusieurs mois.

Georges FRANÇOIS était né à Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle) le 14 août 1919. Il avait fait ses études secondaires à Longwy et commençait sa préparation à l'Agro en octobre 1937 au Lycée Poincaré à Nancy. C'est dès cette préparation qu'il liait de solides relations d'amitié avec un petit groupe de camarades dont la plupart devaient choisir la carrière forestière. Il était reçu à l'Institut national agronomique en 1939, faisait sa première année en 1939-40 et était mobilisé en avril 1940. Libéré en septembre 1942, il pouvait reprendre ses études et sortait de l'Agro en 1943 pour entrer à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts avec la 117<sup>e</sup> promotion. Au cours de ces deux années passées à Nancy, il sut particulièrement se faire apprécier par ses camarades pour son entrain, sa bonne humeur en toutes circonstances, une serviabilité exemplaire et un optimisme souvent utile parmi les difficultés et les risques de cette époque bouleversée.

Son service Outre-mer commença en 1945 en Indochine où il devait demeurer jusqu'en 1953. Il s'y trouva pendant les années les plus critiques vécues par ce territoire et les circonstances ne manquèrent pas, qui lui permirent de montrer toute son efficacité et parfois aussi tout son courage, dans des conditions difficiles et souvent même périlleuses.

C'est tout d'abord à titre militaire qu'il travaille à l'établissement de la carte forestière de la Cochinchine, puis, en 1946, il est envoyé à Thu-Dau-Mot pour y contrôler plusieurs millions d'hectares de forêt, de savane et de brousse, alors qu'on ne peut y circuler qu'en convois armés.

Démobilisé en 1947, il est affecté à Pursat (Cambodge) pour contrôler les provinces de Pursat et de Battambang et organiser des chantiers forestiers dans la région difficile des monts Cardamones. En même temps, il doit assumer les fonctions de Ministère public pour les affaires forestières à Pnom-Penh et faire des cours à l'École des Contrôleurs forestiers. A ces multiples activités de forestier, il ajoute la participation à une mission d'études pour la mise en valeur du Golfe du Siam et les événements l'amènent à faire preuve de belles qualités de dévouement et de courage, telle que la recherche périlleuse d'un avion militaire écrasé dans les montagnes au S.O. de Pursat, ce qui lui vaut une belle citation.

Les circonstances l'amènent en 1950 à demander sa mise en disponibilité pour remplir les fonctions de directeur technique d'une grande exploitation agricole de plus de 1 000 ha à Battambang qui venait d'être pillée et demandait à être réorganisée. Le Forestier fait place alors à l'Ingénieur agronome et jusqu'en 1953 il effectue à ce poste de très belles réalisations (défrichement, mécanisation, aménagements hydrauliques, etc...) dont les grands traits ont été relatés dans le livre d'Yvonne PAGNIEZ: « *Français d'Indochine* ».

Il quitte l'Indochine en 1953 et c'est en Guyane qu'il repartira au début 1954 pour installer une scierie et des exploitations rizicoles et forestières à Saint-Laurent-du-Maroni. Il y reste jusqu'en 1956 et rentre en France.

C'est alors que se signalent les premiers indices de sa maladie, l'empêchant de rejoindre Pointe-Noire où il vient d'être affecté. Sa forte constitution et son caractère lui interdisent de croire que sa santé puisse le trahir et en février 1957 il arrive à Bouaké avec mission d'organiser des chantiers forestiers et des installations de pisciculture. Mais quelques semaines après, il tombe cette fois gravement malade. Après quelque temps à l'hôpital d'Abidjan, c'est le retour en France et son entrée à l'hôpital à Lyon.

Malgré une amélioration sensible durant l'été 1957, il ne pourra surmonter la maladie et expirera, complètement épuisé, le 10 janvier dernier sans que son optimisme, qui lui fit jusqu'au bout bâtir des projets d'avenir, l'ait à un instant quitté.

Ses obsèques ont eu lieu à Briey le 14 janvier en présence d'une très grande assistance. Le service forestier local était représenté par M. l'Ingénieur Principal des Travaux PIGNE et par plusieurs préposés de l'Inspection de Briey. Quelques-uns de ses camarades de promotion ou de promotions voisines avaient pu venir également depuis Nancy, l'accompagner à sa dernière demeure.

A sa jeune femme, à son fils âgé seulement de quelques mois, à ses parents et à toute sa famille éplorée, tous les Forestiers qui l'ont connu adressent leurs bien vives condoléances et l'expression de leur douloureuse sympathie.

Marcel JACAMON.